

**MAIRIE
de PRADINES**

**Service Instructeur
Communauté d'Agglomération du
GRAND CAHORS
Hôtel Administratif Wilson
72 rue Wilson
46000 CAHORS
Tél. : 05-65-20-89-11**

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 046 224 26 90027

Reçu le : 27/04/2026

Et complété le

Adresse travaux :

419 Rue du Bout du Mas

46090 PRADINES

DESTINATAIRE :

MAVITIDI

38, AVENUE DU 8 MAI 1945 95200 SARCELLES

95200 SARCELLES

OBJET : DOSSIER CLASSE SANS SUITE

Madame, Monsieur,

Par lettre du 12/05/2026, je vous ai informé qu'il ne m'était pas possible d'entreprendre l'instruction de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, car elle était incomplète.

Or, il s'avère que vous ne m'avez pas fait parvenir, dans le délai indiqué, les pièces ou indications manquantes, je me vois donc dans l'obligation de déclarer votre demande **sans suite**.

En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande d'autorisation.

***Nota :** J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L 480-1 et suivants du Code de l'Urbanisme).*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à PRADINES, le 14 OCT. 2026


Le maire,
Denis MARRE